

Délibération DEL-CC-2023-151

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 3 OCTOBRE 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le trois octobre deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (51) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Johnny BROSSEAU, André GUILLERMIC, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Sébastien GRELLIER, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Béangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Yannick CHARRIER, Jean-Baptiste FORTIN, Patrice GAUTHIER, Marie GAUVRIT, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU, Corinne TAILLEFAIT par Patrice GAUTHIER (suppléant)

Pouvoirs (15) : Claude POUSIN À Patricia YOU, Nicole COTILLON À Pierre-Yves MAROLLEAU, Philippe ROBIN À François MARY, Thierry MAROLLEAU À Maryse NOURISSON-ENOND, Joël BARRAUD À Anne-Marie REVEAU, Nathalie BERNARD À Jean-Louis LOGEAS, Marie-Line BOTTON À Johnny BROSSEAU, Bernard CARTIER À Claudine GRELLIER, Armelle CASSIN À Stéphane NIORT, Julie COUTOIS À Jérôme BARON, Pascale FERCHAUD À Catherine GONNORD, Stéphanie FILLON À Emmanuelle MENARD, Pascal GABILY À Pierre BUREAU, Jean-Paul GODET À Florence BAZZOLI, Jean-François MOREAU À Yannick CHARRIER

Absents (24) : Claude POUSIN, Nicole COTILLON, Marie JARRY, Philippe ROBIN, Thierry MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Jean-Paul GODET, Odile LIOUSRI-DROCHON, Vincent MAROT, Patricia MIMAULT, Jean-François MOREAU, Rodolphe ROUE

Date de convocation : 27-09-2023

Secrétaire de séance : Monsieur François MARY

DECHETS

Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Annexe : Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles D2224-1 et suivants ;

Considérant que selon l'article susvisé les maires ou présidents d'EPCI compétents doivent établir et présenter à leur assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Synthèse du rapport 2022 :

Faits marquants 2022 :

- Une évolution de la majorité des déchets à la baisse par rapport à 2021 :
 - Une baisse des tonnages d'ordures ménagères
 - Une légère diminution des tonnages d'emballages et de papiers
 - Une légère diminution des tonnages de déchets de déchetteries
- La mise en place d'une première zone de réemploi sur la déchèterie de Bressuire ;
- La généralisation du financement du service sur l'ensemble du territoire, par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) ;
- La poursuite des programmes d'action et d'animations en faveur de la réduction des déchets (formation au compostage, broyage des végétaux à domicile, lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, animations scolaires et visites de sites)

Perspectives 2023 :

- Conduite d'une étude d'optimisation et de mise aux normes des déchèteries,
- Conduite d'une étude de généralisation du tri à la source des biodéchets,
- Réhabilitation de la déchèterie de Cerizay et construction d'une plateforme du cycle végétal,
- Conduite d'une étude par la SMITED 79 sur l'optimisation des quais de transfert des déchets et sur l'évolution de la compétence « Traitement » du SMITED 79.

Le conseil communautaire est invité à :

- **acter la présentation par le Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais du Rapport 2022 sur le Prix et la Qualité du Service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;**
- **adopter le Rapport 2022 sur le Prix et la Qualité du Service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés porté en annexe ;**
- **adresser ledit rapport aux différentes communes membres pour être présenté à chaque conseil municipal ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **10 OCT. 2023**

Notifié ou publié le **10 OCT. 2023**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

The image shows a blue ink signature of Pierre-Yves Marolleau written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS' around the perimeter and a central emblem. The signature is written in a cursive style across the stamp.



RAPPORT ANNUEL 2022









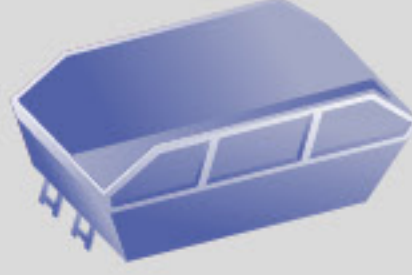
Les chiffres clés



PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

DISPOSITIFS DE COLLECTE

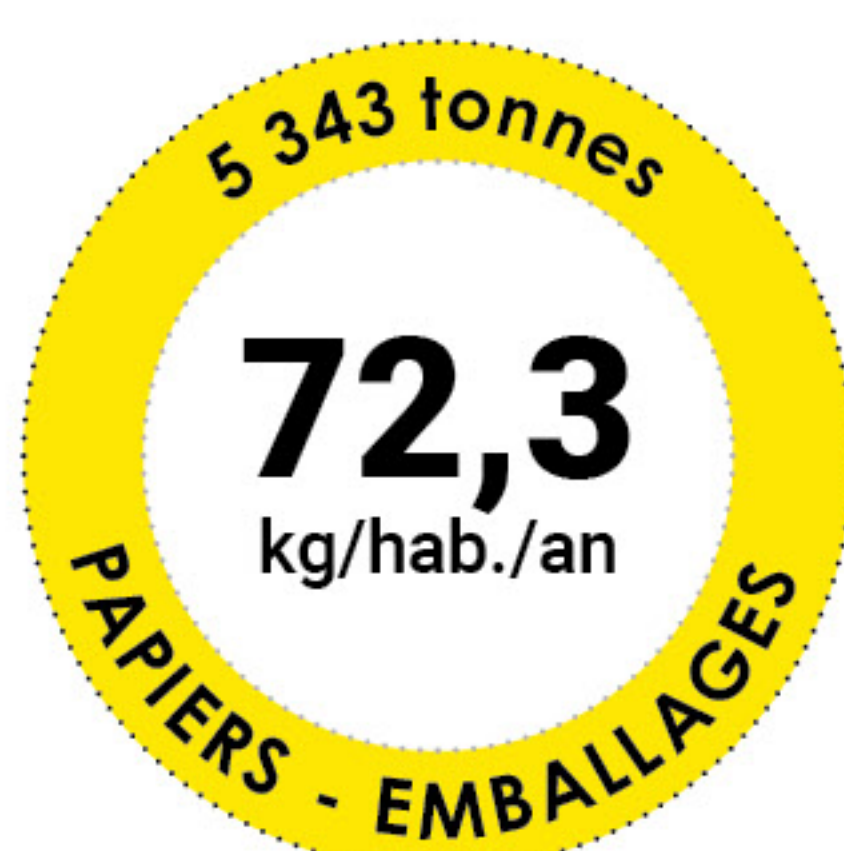
MIS À DISPOSITION DES USAGERS DU SERVICE

<p>Ordures ménagères</p> 	<p>Collecte en prestation par la société URBASER</p>	<p>Apport volontaire et porte-à-porte</p> 	<p>> Traitement Installation de tri mécano-biologique du syndicat départemental SMITED79 à Champdeniers (79) Centre de stockage SMITED79 à Coulonges Thouarsais (79)</p>
<p>Papiers Emballages</p> 	<p>Collecte en régie des conteneurs collectifs par la régie de transport de l'Agglomération</p> <p>Collecte en prestation des bacs individuels par la société URBASER</p>	<p>Apport volontaire et porte-à-porte</p> 	<p>> Traitement Centres de tri BRANGEON à Cholet (49) et VEOLIA à Nantes (44).</p>
<p>Verres</p> 	<p>Collecte en régie par la régie de transport de l'Agglomération</p>	<p>Apport volontaire</p> 	<p>> Traitement Recyclage VERRALIA Cognac (16)</p>
<p>Biodéchets</p> 	<p>Collecte en prestation par la société URBASER</p>	<p>Porte à porte - réservé aux professionnels - avec facturation</p> 	<p>> Traitement Compostage BRANGEON le Pin (79)</p>
<p>Déchetteries</p>	<p>Réseau de 7 déchetteries Gardiennage, rotation des bennes et traitement en régie Accessibles aux professionnels (sauf Bressuire) avec facturation</p>		

La collecte des déchets du quotidien

Les ratios de collecte

Nombre d'habitants : 73 944 (INSEE 2022)



DISPOSITIFS DE COLLECTE

MIS À DISPOSITION DES USAGERS DU SERVICE

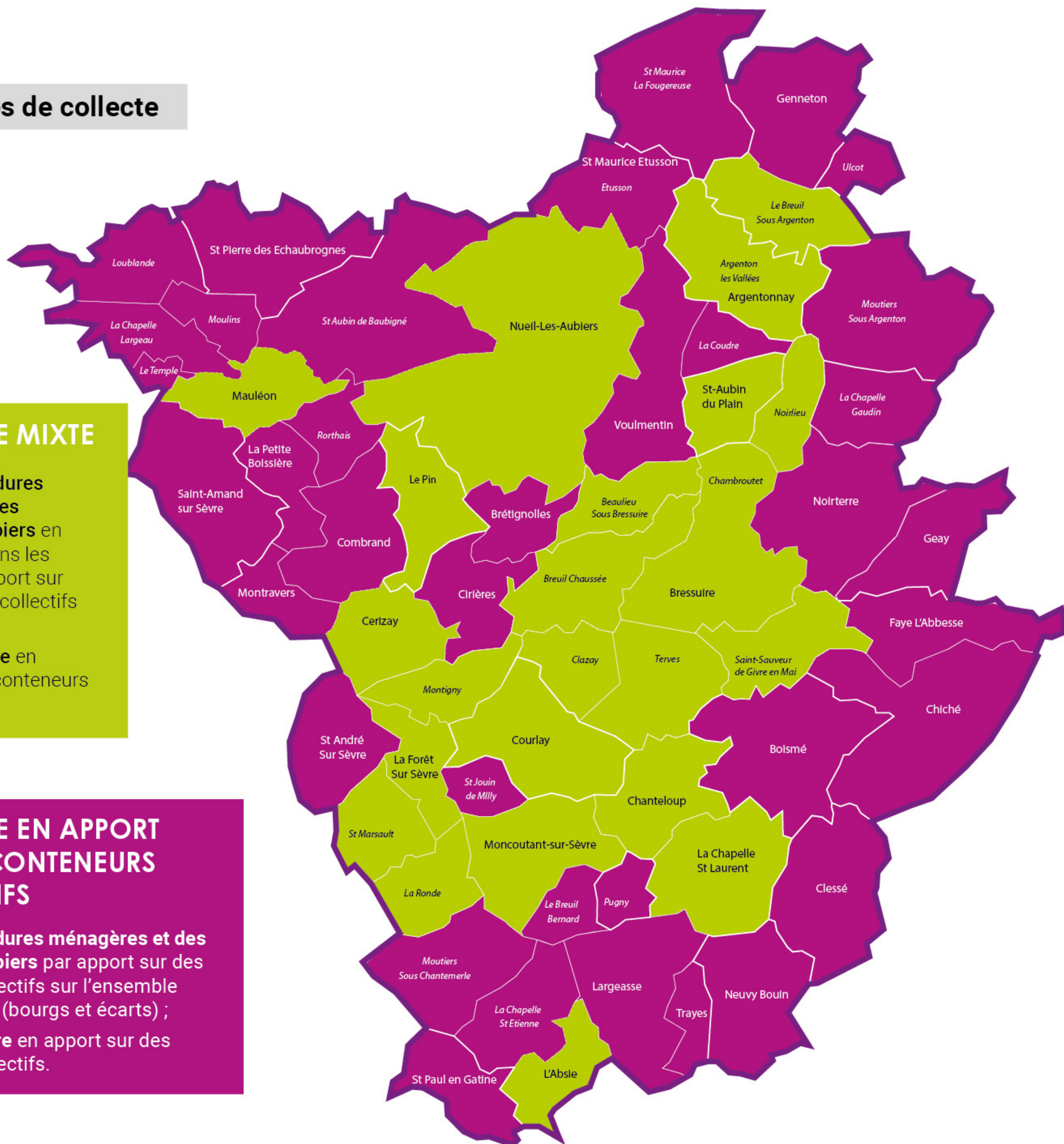
Les modes de collecte

COLLECTE MIXTE

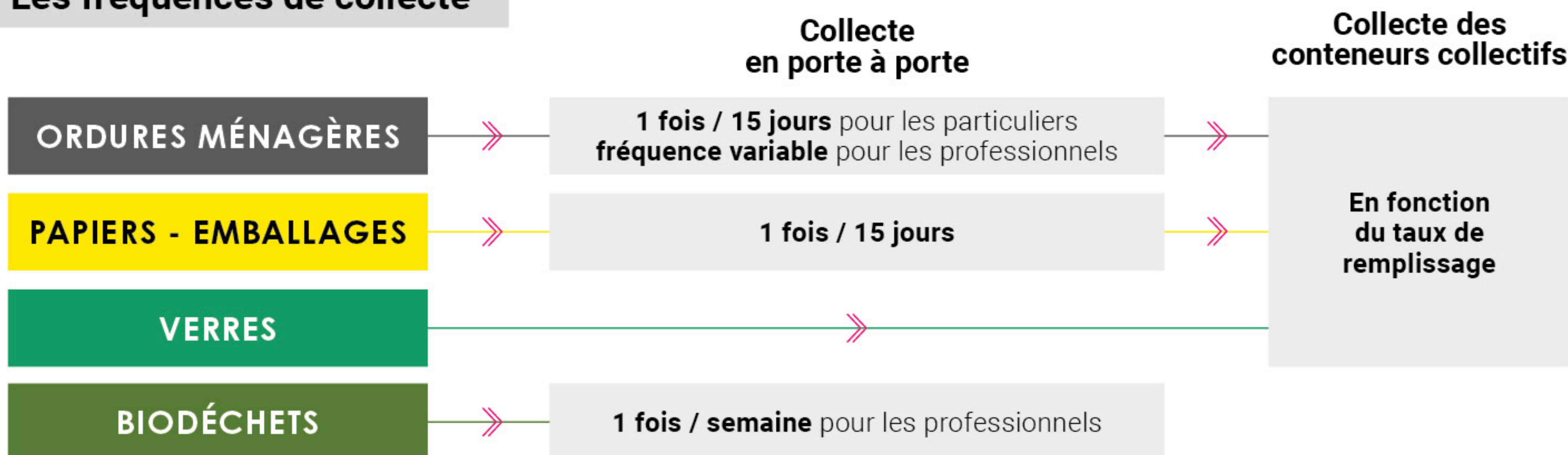
- Collecte des ordures ménagères et des emballages-papiers en porte à porte dans les bourgs et en apport sur des conteneurs collectifs dans les écarts.
- Collecte du verre en apport sur des conteneurs collectifs.

COLLECTE EN APPORT SUR LES CONTENEURS COLLECTIFS

- Collecte des ordures ménagères et des emballages-papiers par apport sur des conteneurs collectifs sur l'ensemble de la commune (bourgs et écarts) ;
- Collecte du verre en apport sur des conteneurs collectifs.



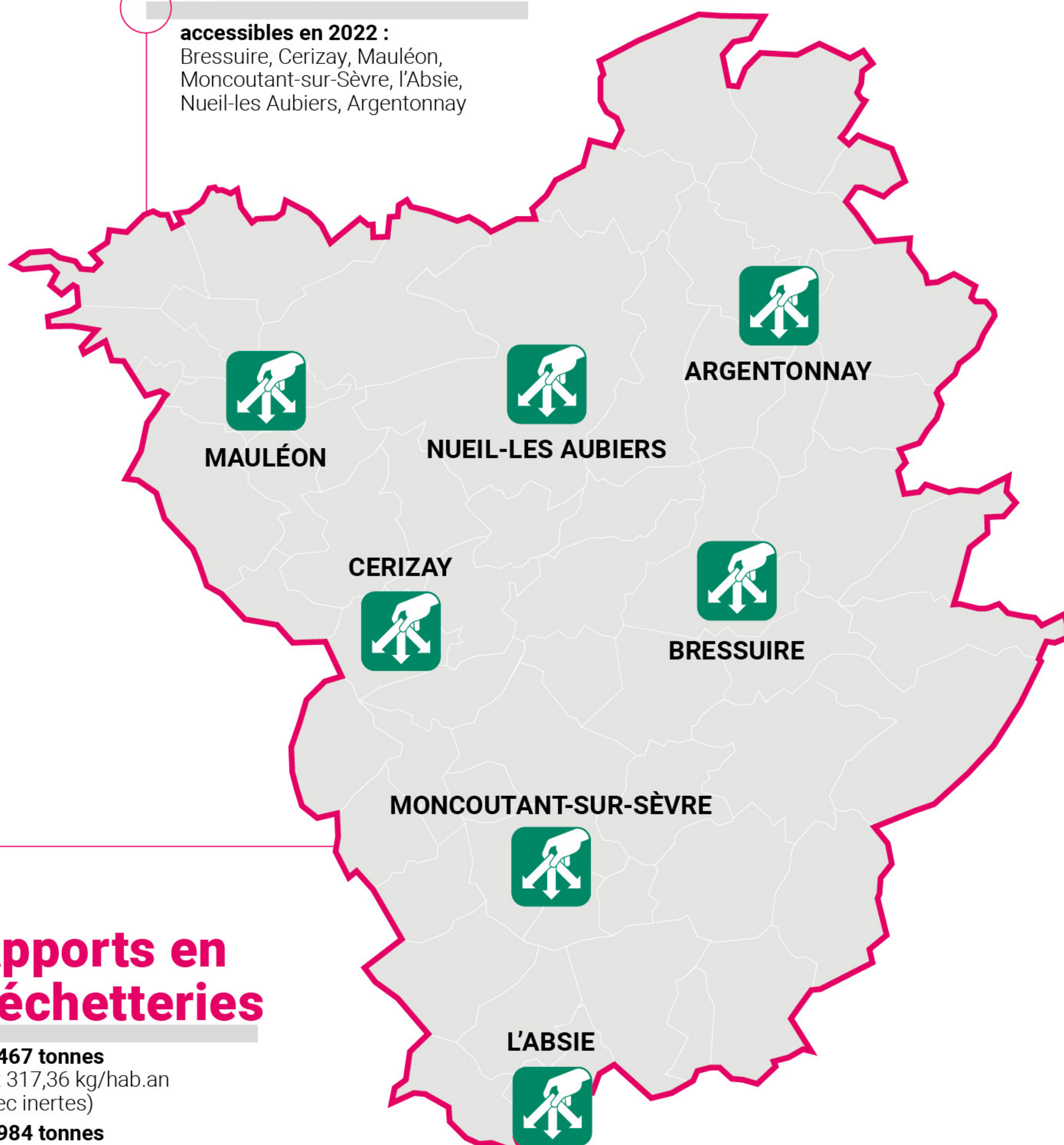
Les fréquences de collecte



La collecte en déchetteries

7 déchetteries

accessibles en 2022 :
Bressuire, Cerizay, Mauléon,
Moncoutant-sur-Sèvre, l'Absie,
Nueil-les Aubiers, Argentonnavy



Apports en déchetteries

23 467 tonnes
soit 317,36 kg/hab.an
(avec inertes)

16 984 tonnes
soit 229.7 kg/hab.an
(hors inerte)

INDICATEURS DE LA GESTION DES DÉCHETS

Objectifs 2025 du PLPDMA

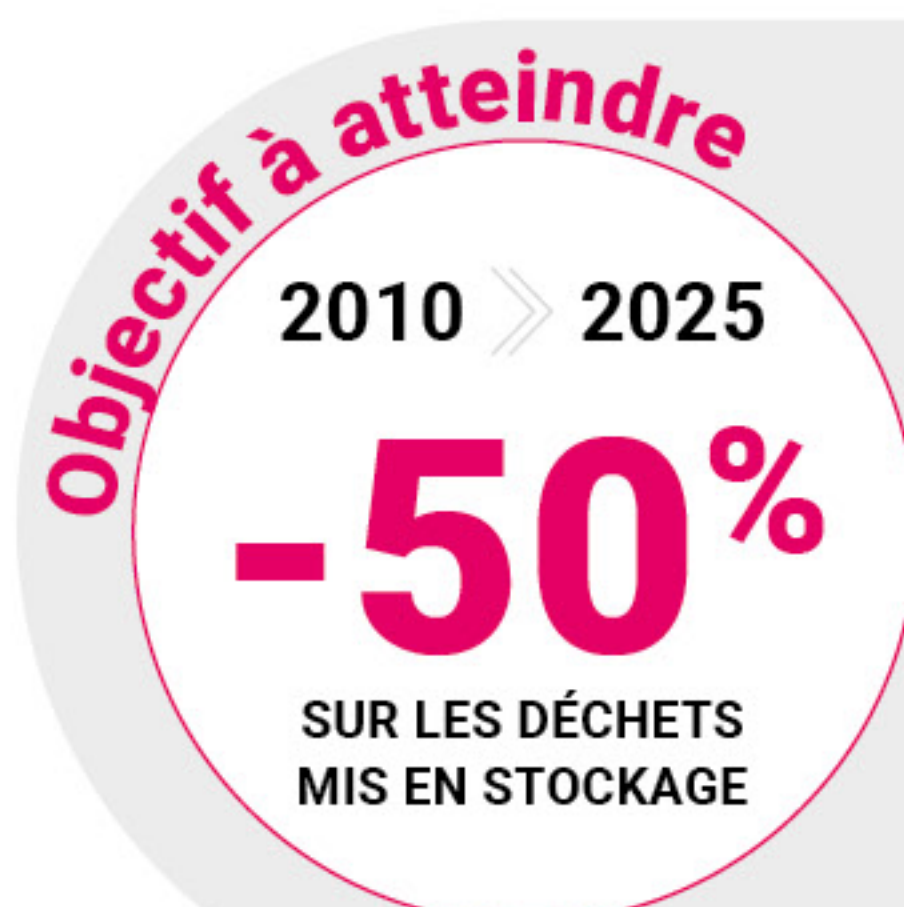
Déchets ménagers assimilés

OBJECTIF 2025 > 431 kg/hab/an

EN 2022 : 533,4 kg/hab. soit -4 %
par rapport à 2010 (avec inertes)



Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) adopté pour la période 2019-2024 fixe les objectifs de réduction et de valorisation à atteindre d'ici 2025.



Enfouissement

EN 2022 : 10 270 tonnes soit -40 %
par rapport à 2010

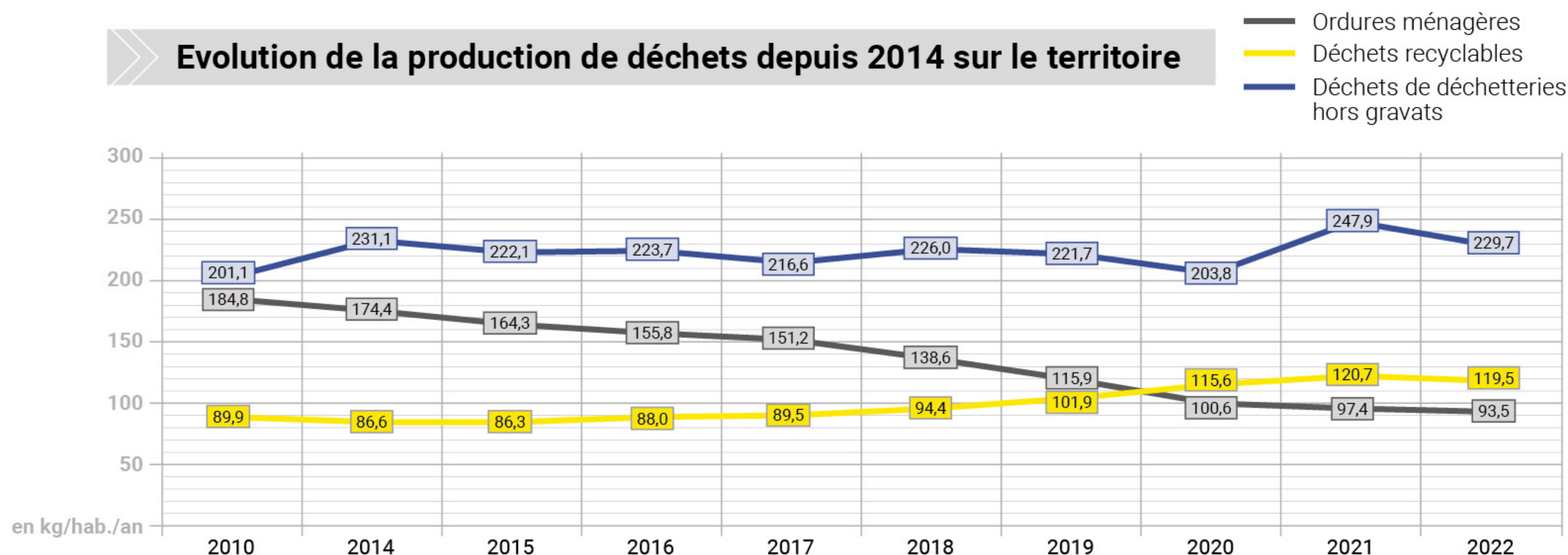
Valorisation

EN 2022 :
TAUX DE VALORISATION
BOCAGE BRESSUIRAIS
= 69 % (avec inertes)

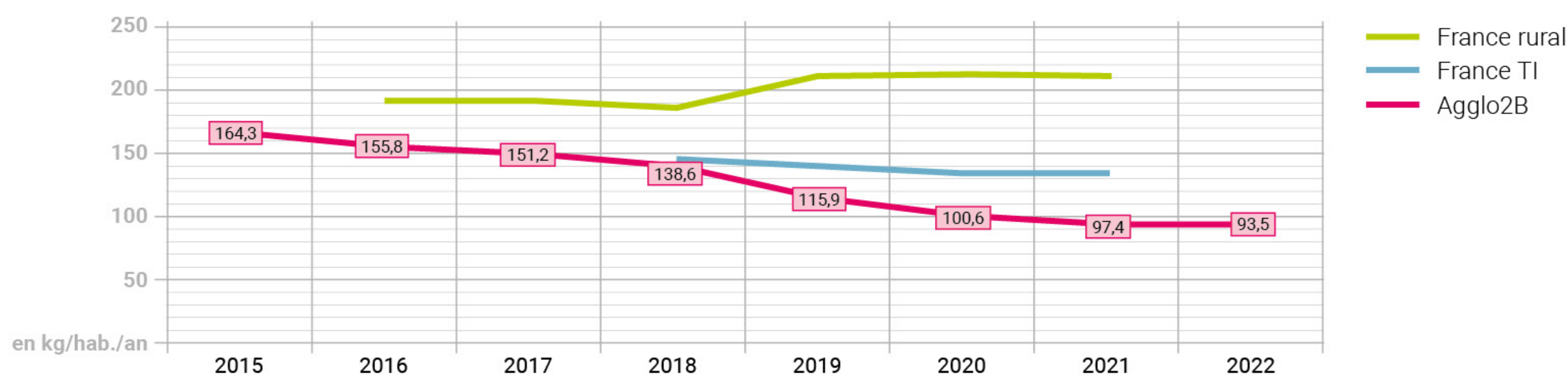


Evolutions des productions de déchets

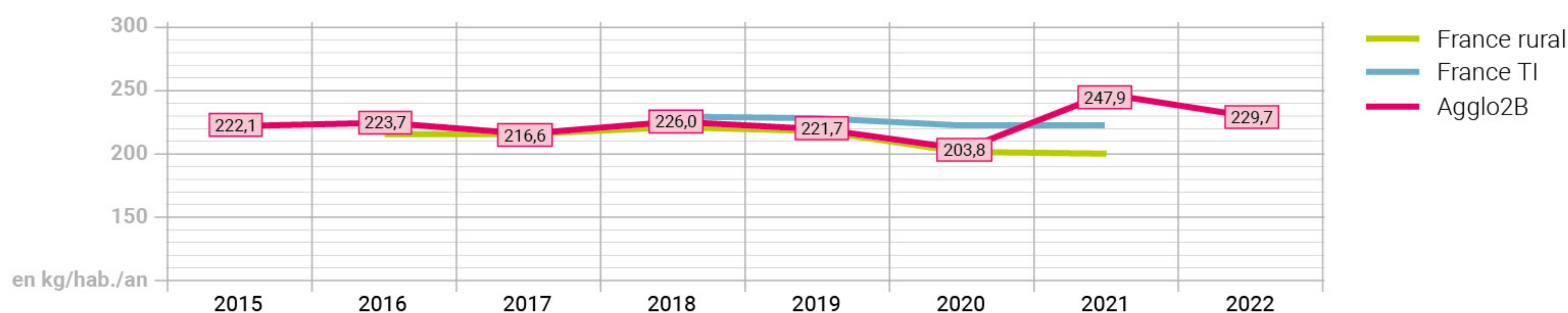
Evolution de la production de déchets depuis 2014 sur le territoire



Evolution du ratio de collecte des ordures ménagères de l'Agglo2B comparé à des collectivités en tarification incitative (France TI) et en milieu rural (France rural)



Evolution du ratio de collecte des déchets de déchetteries comparé à des collectivités en tarification incitative (France TI) et en milieu rural (France rural) (hors inerte)



Indicateurs de la prévention des déchets



Sensibilisation des scolaires

- » **Sensibilisation des scolaires**
Poursuite des programmes pédagogiques « mon école zéro déchet »

17 classes et 357 enfants

sensibilisés à la réduction des déchets grâce aux programmes pédagogiques.

- » **Lutte contre le gaspillage alimentaire**
Accompagnement du collège Ste Anne de Mauléon et du restaurant scolaire de St Pierre des Echaubrognes à la réduction du gaspillage alimentaire :

453 enfants sensibilisés et 55 kg de gaspillage évité

dès la deuxième semaine soit 2,05 tonnes en moins par an de déchets.



Éco-manifestations

Mise en place de la redevance spéciale incitative en 2022 pour les organisateurs de manifestations, afin d'inciter davantage au tri sur ces événements.

153 manifestations engagées dans les actions autour de la prévention **en 2022.**

51% des manifestations ont eu lieu de mi-mai à mi-juillet.

Compostage

- » **Domestique**
Environ un tiers des foyers équipés en composteurs par l'Agglo2b soit

10 809 foyers équipés sur tout le territoire, avec 280 nouveaux foyers en 2022.

- » **Partagé**
36 composteurs partagés sur le territoire à Bressuire, Cerizay et Clessé

Broyage à domicile

628 m³ broyés

179 foyers ont bénéficié du service en 2022

PLPDMA

Participation à la Fête des Plantes organisée au Château de Bressuire pour **sensibiliser les usagers** au compostage et au broyage des végétaux

Matériauthèque

Implantation d'une matériauthèque sur le territoire

(Association ACCROBAT), à proximité de la déchetterie de Bressuire, suite à une étude de faisabilité lancée par l'Agglomération du Bocage Bressuirais en 2021.



INDICATEURS DE LA GESTION DES DÉCHETS

Indicateurs de la collecte des déchets du quotidien

Collecte en prestation par la société URBASER

Les véhicules de collecte
3 bennes à chargement latéral 26T
2 bennes à chargement arrière 26T
2 porteurs avec grue

Les contenants à collecter

17 335 bacs individuels d'Ordures Ménagères
17 287 bacs individuels de papiers-emballages
120 bacs individuels de biodéchets
274 bacs 2.2.
174 conteneurs semi-enterrés d'ordures ménagères

Collecte en régie

Les véhicules de collecte
3 porteurs avec grue

Les contenants à collecter

431 conteneurs emballages papiers
319 conteneurs verres

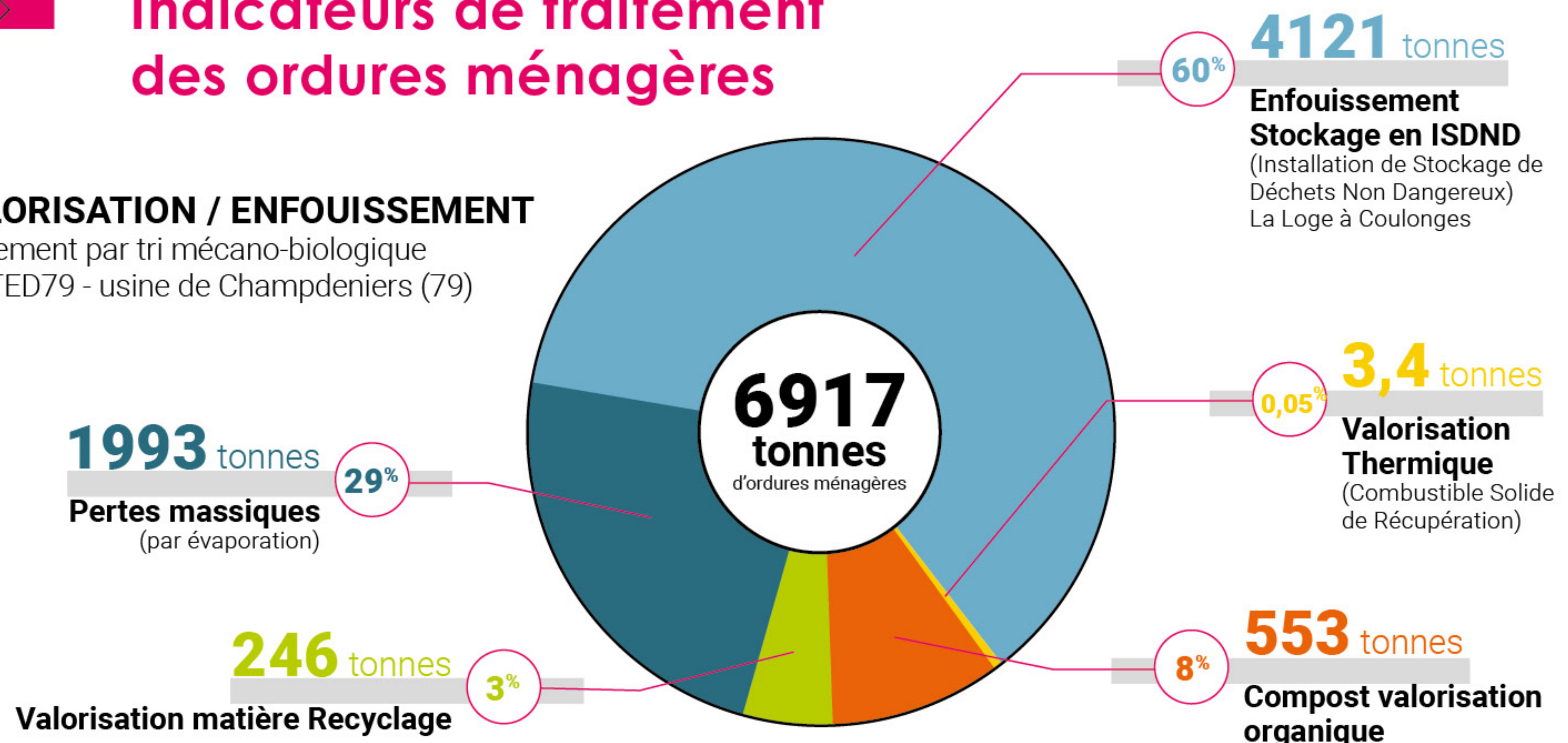


Véhicule de collecte de la société URBASER

Indicateurs de traitement des ordures ménagères

VALORISATION / ENFOUISSEMENT

Traitement par tri mécano-biologique
SMITED79 - usine de Champdeniers (79)



Indicateurs des déchetteries

Les tonnages 2022

 Végétaux	8 161,00
<small>(Station de compostage – BRANGEON – Le Pin (79) et VIOLLEAU – La Forêt sur Sèvre)</small>	
 Inertes	6 482,00
<small>(recyclage par SOVAMAT – La Chapelle Saint-Laurent (79))</small>	
 Tout-venant	3 313,00
<small>(stockage en ISDND SMITED79 – Coulonges-Thouarsais (79))</small>	
 Mobilier	1 835,00
<small>(recyclage – Brangeon service (79))</small>	
 Bois	1 212,00
<small>(recyclage – Houdelot négoce (79))</small>	
 Ferrailles	565,00
<small>(recyclage – Houdelot négoce (79))</small>	
 DEEE	635,00
<small>Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (Recyclage – Ecosystem)</small>	
 Cartons	587,00
<small>(recyclage – REVIPAC PR Papeterie Saint-Michel (16))</small>	
 Plastiques	127,00
<small>(recyclage - VALORPLAST)</small>	
 DDS	148,00
<small>Déchets Dangereux Spécifiques (traitement chimique - CHIMIREC)</small>	
 Menuiseries	124,00
<small>(démantèlement recyclage – l'ESIAM (79))</small>	
 Textiles	37,00
<small>(recyclage – REFASHION)</small>	
 Réemploi objets	62,00
<small>(Emmaüs – Mauléon (79))</small>	
 Réemploi matériaux	5,50
<small>(Matériauthèque Accro'Bât – Bressuire (79))</small>	
 Pneus	15,00
<small>(valorisation MEGA PNEUS)</small>	
 Amiante	39,00
<small>(stockage)</small>	
 Huiles minérale	30,00
<small>(recyclage - CHIMIREC)</small>	
 Batteries	20,00
<small>(recyclage – HOUDELOT NEGOCE – Bressuire (79))</small>	
 Polystyrène	12,00
<small>(recyclage – POITOU POLYSTYRENE – Vivonne (86))</small>	
 Piles	6,00
<small>(recyclage – COREPILE)</small>	
 Autres déchets	51,50
<small>(coquillages, capsules, consommables bureautiques, extincteurs, gaz...)</small>	
 TOTAL	23 467,00

-4,17%

Diminution des tonnages
2022 par rapport à 2021
(avec inertes)

81%

des matériaux
collectés en
déchetteries
sont valorisés

23 467 tonnes

collectées en 2022

35%

des déchets
apportés en
déchetteries
sont des
déchets verts

288 983

usagers accueillis en 2022
soit 8,6 passages par foyer en moyenne par an

25 filières de tri principales

Plus de 70 références triées

Végétaux, plâtre, cartons, métaux, bois, huiles minérales, huiles de frites, Déchets Dangereux Spécifiques (DDS), tout-venant, polystyrène, piles, batteries, radiographies, Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE), plastiques rigides, coquillages, capsules de café, extincteurs, gravats, mobilier, textiles, cartouches d'impression, menuiseries, pneus...

1 collecte ponctuelle

Amiante liée
(2 fois par an - sur RDV- déchetterie de Bressuire uniquement)

Modalités d'exploitation du service

Haut de quai : régie d'agents d'accueil de l'Agglomération

Bas de quai : régie de transport de l'Agglomération
(3 porteurs ampliroll avec 2 remorques)

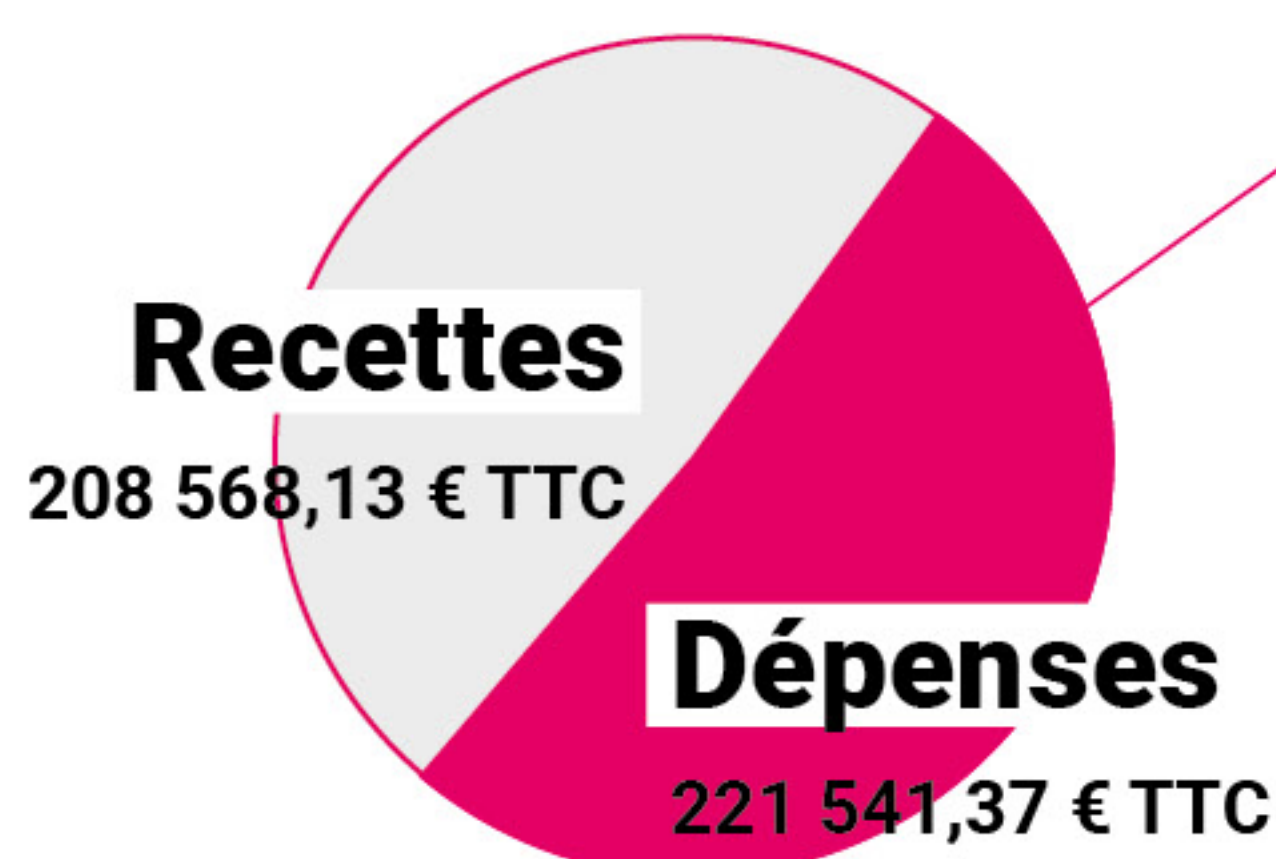
Indicateurs financiers

Deux budgets pour le service en 2022

Un Budget SPIC

Service Public Industriel et Commercial
« **Exploitation d'un quai de transfert des déchets recyclables** »

Ce budget est un budget annexe assujéti à la TVA et équilibré grâce à la contribution des collectivités clientes du quai de transfert.

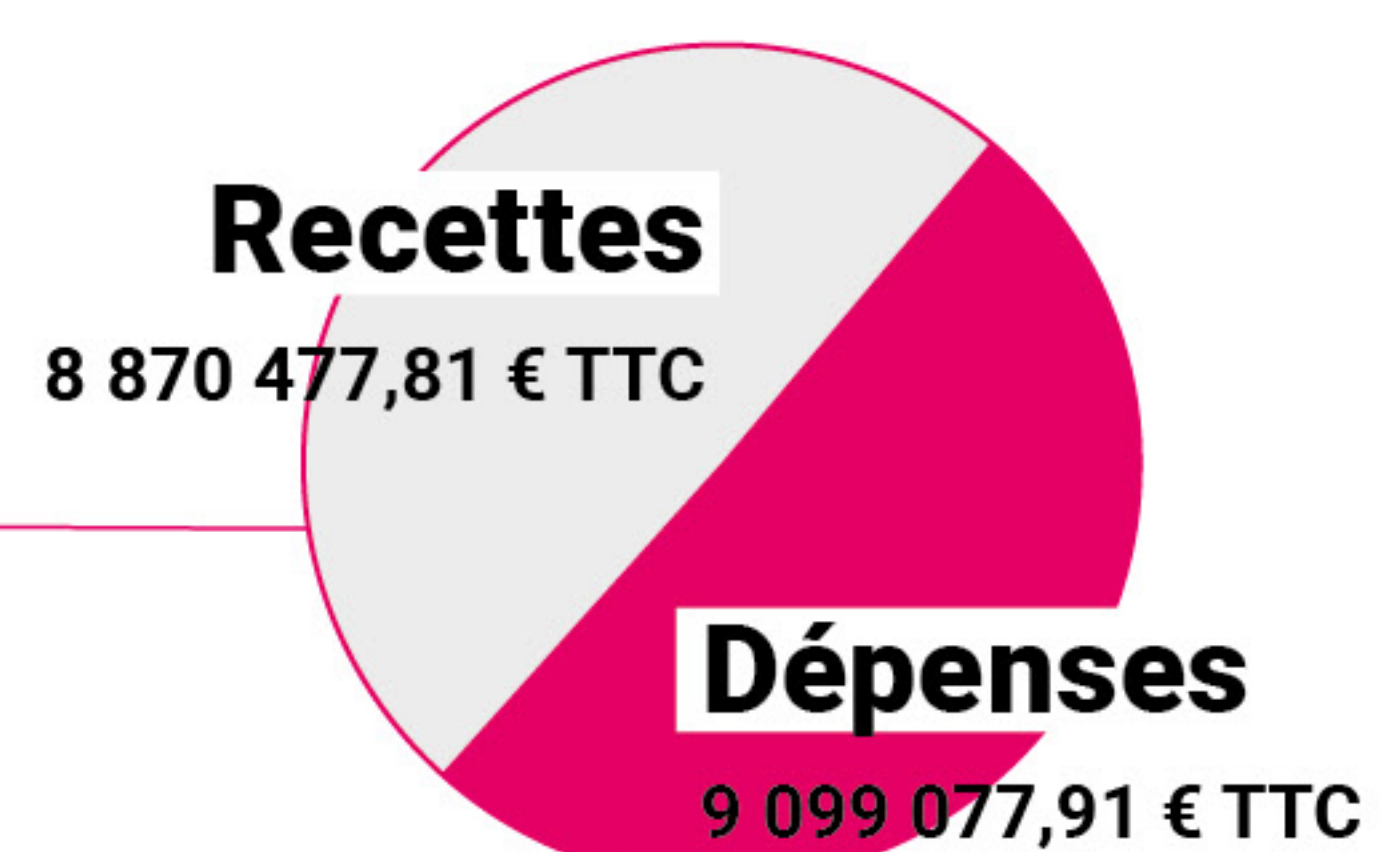


Un Budget SPA

Service Public Administratif
« **Collecte et traitement des déchets** »

Ce budget est un budget annexe non assujéti à la TVA et équilibré grâce à la contribution des usagers du service au travers de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères incitative (TEOMi) et de la Redevance Spéciale incitative (RSi) facturée auprès des producteurs de déchets non ménagers (privés et publics) du territoire.

- Recettes de TEOMi 2022 : 6 078 115 €
- Subvention des Eco-organismes et recettes de vente des matériaux : 2 369 785 €
- Recettes de RSi 2022 : 91 703,87€ facturés pour les communes, 330 874,21€ facturés pour les professionnels soit au total : 422 578,08 euros
- Le conseil d'exploitation du SPA se réunit en amont de toute décision d'ordre financier.



Coût aidé 2022 en €/habitant/an par type de flux

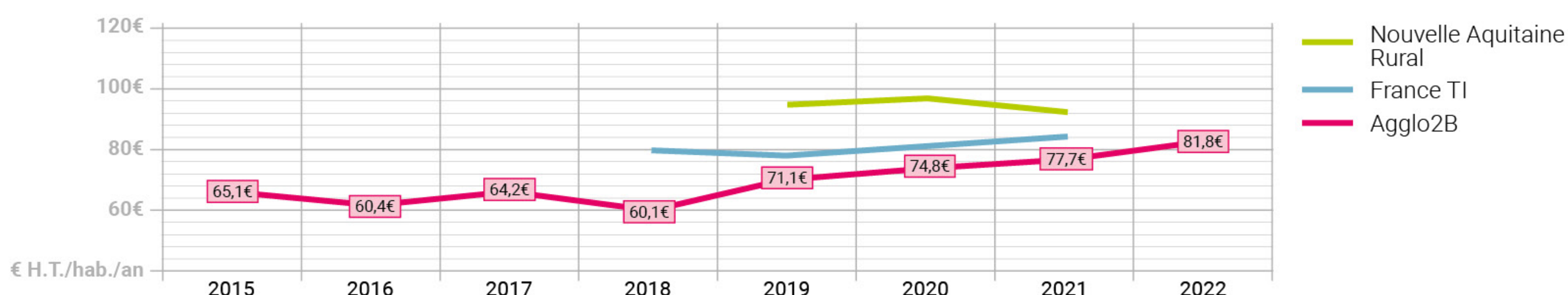
Coût aidé = Ensemble des charges dont on déduit les recettes (ventes de matériaux, soutiens éco-organismes, aides publiques).

Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative et la Redevance Spéciale Incitative.

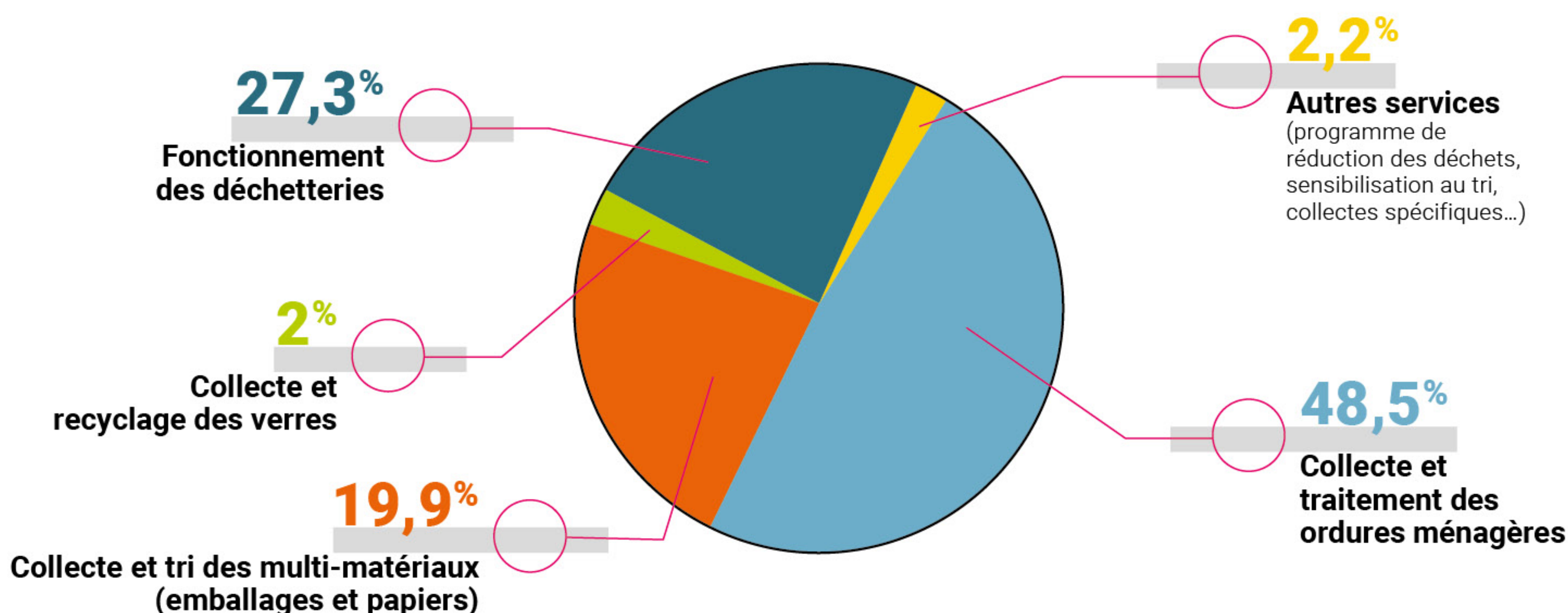


INDICATEURS DE LA GESTION DES DÉCHETS

Evolution du coût aidé en €/habitant/an tous flux



Répartition des charges financées par la TEOMi (2022)



Zonage des taux de TEOM

Les taux d'imposition 2022 de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative ont été adoptés par délibération DEL CC-2022-032 du 08/02/2022 :

Zone	Description	Bases prévisionnelles 2022	TAUX 2022	PM TAUX 2021
Zone 1	16 671 foyers en porte à porte en bacs individuels ou collectifs partagés			
	Ordures Ménagères : collecte en porte à porte 1 fois par quinzaine Déchets recyclables : collecte en porte à porte 1 fois par quinzaine Verres : collecte sur conteneurs collectifs	25 636 386	9,0%	8,70%
Zone 2	19 176 foyers en apport collectif			
	Ordures Ménagères : collecte en apport sur conteneurs collectifs (communes en collecte mixte) Déchets recyclables : collecte en apport sur conteneurs collectifs Verres : collecte en apport sur conteneurs collectifs	28 767 136	8,5%	8,20% (zone 2) 10,57% (zone 3)
TOTAL : 35 847 foyers		54 403 522		

ORGANISATION
DE LA DIRECTION DE LA PRÉVENTION
ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS



| Le Président |

Pierre-Yves MAROLLEAU

| 14 Vice-Présidents |

dont 1 Vice-Président en charge de la Prévention et
de la valorisation des déchets Yves CHOUTEAU

| 75 conseillers communautaires |

| Commission prévention et valorisation des déchets |

34 membres

| Direction de la prévention et de la valorisation des déchets |

33 agents



Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

27 Boulevard du Colonel Aubry
BP 90184, 79304 BRESSUIRE
Tél. 05 49 81 15 15

www.agglo2b.fr